

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 novembre 2023

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 novembre 2023

2023 DU 165 Dénomination quai de la Corse - Pasquale Paoli (4^{ème}).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 31 octobre 2023 par lequel Madame la Maire de Paris propose de substituer la dénomination " quai de la Corse - Pasquale Paoli " à celle de " quai de la Corse ", à Paris (4^{ème} arrondissement) ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil de Paris Centre en date du 7 novembre 2023 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2^{ème} Commission,

Délibère :

La dénomination " quai de la Corse - Pasquale Paoli " est substituée à celle de " quai de la Corse ", attribuée à l'emprise publique commençant rue d'Arcole, quai aux Fleurs et pont d'Arcole et finissant boulevard du Palais, quai de l'Horloge et pont au Change, à Paris (4^{ème}).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO